

Le cardinal-archevêque de Lyon et les temps présents

Dans une lettre à son clergé, à l'occasion du renouvellement de l'année, le cardinal-archevêque de Lyon donne les conseils suivants :

Aux prêtres : " L'arsenal inépuisable et nécessaire du prêtre, à l'heure actuelle comme dans tous les temps, c'est la vie, ce sont les exemples, c'est la doctrine de Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est la sainteté personnelle, c'est le respect et l'obéissance, c'est la vie surnaturelle inspirant toutes nos pensées : *Sine me nihil potestis facere !* "

Aux religieuses enseignantes : " Qu'est-ce que Dieu vous demande à l'heure présente ? En premier lieu, conservez avec un soin jaloux vos traditions et l'esprit de vos communautés. Cet héritage, richesse recueillie de vos origines mêmes, doit vous être sacré. La vérité et la vertu ne changent pas. Votre premier devoir est de donner à vos élèves, pour leur intelligence, toute la lumière des vérités de la foi, et d'inspirer à leurs cœurs les énergies de la vertu. Voilà les fondations solides sur lesquelles on peut établir la vie et la rendre utile pour le temps et méritoire pour l'éternité. Agir autrement, c'est bâtir sur le sable et préparer des ruines : l'expérience le proclame chaque jour. "

La nouvelle paroisse de Saint-Thuribe

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 24 janvier courant, 1899, de détacher de la paroisse de Saint-Casimir, comté de Portneuf, la nouvelle paroisse de "Saint-Thuribe," et l'ériger en municipalité scolaire distincte, avec les limites qui lui sont assignées par la proclamation du 14 février dernier, 1898.

Les prisons de Québec

D'après les archives officielles, la plus ancienne prison érigée à Québec, comme édifice distinct, sous le régime français (en dehors de l'enceinte de l'Habitation ou du Château), était située